



Partez à la conquête de Mon espace santé, votre nouveau carnet de santé numérique

Prenez la main sur votre santé avec un espace sécurisé et facile d'accès

Mon espace santé est un nouveau service public qui permet à chacun de stocker et partager ses documents et ses données de santé en toute sécurité pour être mieux soigné, dans le respect du secret médical. Ce service en ligne est porté par l'Assurance Maladie et le Ministère des Solidarités et de la Santé, avec l'appui de l'Agence du Numérique en Santé.

Activez mon espace santé en quelques clics

Sur ordinateur, tablette ou smartphone, rendez-vous sur votre espace personnel sur monespacesante.fr

1. Vous avez reçu un code confidentiel par e-mail ou par courrier. Ce code est valable 6 semaines.
2. Après ce délai de 6 semaines, sauf opposition de votre part, votre espace personnel est créé automatiquement.

Retrouvez dans Mon espace santé



Votre dossier médical

Rangez toutes vos informations de santé et gardez-les toujours à portée de main !



Votre messagerie santé

Échangez des messages avec vos médecins dans le respect du secret médical, sans vous déplacer.



Bientôt, votre agenda médical

Regroupez vos rendez-vous et recevez des rappels de dépistage et vaccination. Fini les oublis !



Un catalogue de services et d'applications

Suivez et préservez votre santé avec des outils référencés par les pouvoirs publics. La confiance c'est précieux !

INFO PRATIQUE

TÉLÉCHARGEZ VOTRE RELEVÉ FISCAL SUR VOTRE COMPTE AMELI

Vous devez déclarer aux impôts des indemnités journalières ou une pension d'invalidité ? Téléchargez en toute simplicité sur votre compte ameli votre relevé de prestations à déclarer aux services fiscaux.



Pour cela, trois possibilités :

1. Depuis votre compte ameli ou sur ameli.fr, rubrique «Mes démarches».
2. Depuis une borne multiservices, accessible dans [l'un de nos points d'accueil](#).
3. Par téléphone en contactant l'un de nos conseillers au 3646.